



## Acte de propriété et Livret foncier

Par **Bobu**, le **28/12/2019** à **19:58**

Comment m'assurer que mon promoteur immobilier qui possède un immeuble complet de 5 étages à Alger et qui me propose la vente d'un appartement F3, va me garantir l'obtention de mon acte de propriété individuel et de mon livret foncier personnel de cet appartement sur mon nom et son arnaque ou conflits ou différends ou complications juridiques futurs ?!!!?

[quote]

***les conditions générales d'utilisations du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!***

[/quote]

Par **youris**, le **28/12/2019** à **20:14**

pour obtenir la réponse à votre question, vous devez poser la question sur un site juridique de droit algérien et non sur un site juridique de droit français.

Par **Visiteur**, le **30/12/2019** à **09:47**

BONJOUR, merci de respecter les CGU de ce site...

Vous avez raison, même si vous avez l'impression d'être confrontés à une affaire en or, il ne faut jamais se précipiter pour acheter.

Vous pouvez trouver un notaire qui travaille avec l'Algérie, ou qui se mettra en rapport avec un notaire algérien

<https://www.notaires.fr/fr/notaire-instance-etranger-algerie>

Il existe aussi des avocats spécialisés.